



Le STTP émet un préavis de grève de 72 heures pour inciter Postes Canada à négocier équitablement

Le lundi 19 mai, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a remis un préavis de grève de 72 heures à Postes Canada. Loin de prendre cette mesure à la légère, nous avons pris cette décision pour plusieurs raisons.

Les conventions collectives des unités de négociation de l'exploitation postale urbaine et des factrices et facteurs ruraux et suburbains, qui ont été prolongées par le gouvernement fédéral en décembre dernier, arriveront à échéance le vendredi 23 mai, à minuit.

À la fin avril et au début mai, l'équipe de négociation du STTP a tenu plusieurs réunions avec Postes Canada en vue de résoudre le conflit de travail et de parvenir à de nouvelles conventions collectives pour les deux unités de négociation.

La semaine dernière, pour la troisième fois depuis le début des négociations, Postes Canada a quitté la table de négociation en avisant le Syndicat qu'elle reviendrait avec de nouvelles offres globales. Une semaine s'est écoulée. L'expiration de nos conventions collectives approche de jour en jour. Le temps file et nous attendons toujours que Postes Canada tienne parole.

Hélas, le lendemain, après avoir quitté la table et annoncé une pause dans les négociations, Postes Canada est revenue à la charge en menaçant de modifier unilatéralement les conditions de travail des membres et de suspendre leurs régimes d'avantages sociaux si de nouvelles ententes n'étaient pas conclues. Cette agressivité nuit à la négociation de bonne foi et à la stabilité du service postal public. Il fallait opposer à l'employeur une forte résistance, pour qu'il sache que les travailleuses et travailleurs des postes ne se laisseront pas intimider ni contraindre à accepter des offres qui vident nos conventions collectives de leur substance et compromettent la création de bons emplois stables.

En décembre dernier, notre droit de grève a été suspendu en raison de l'ordonnance de l'ancien ministre du Travail Steven MacKinnon et du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI). En remettant un préavis de grève, nous annonçons simplement notre intention de poursuivre la grève légale qui a été mise sur pause par le CCRI.

Notre travail se poursuit

Même si un préavis de grève a été remis, il reste assez de temps pour que les négociations se poursuivent. Nous demeurons résolus à conclure des conventions collectives négociées. Le Conseil exécutif national et les comités de négociation pressent Postes Canada à revenir à la table de négociation avec des offres sérieuses qui protègent la santé et le bien-être de ses travailleuses et travailleurs, soutiennent les collectivités qu'ils servent, et garantissent un service postal public fort et durable pour tous.

Nous continuerons de vous informer au fur et à mesure que nous recevrons de nouveaux renseignements. Nous vous encourageons à vous abonner à Somm@ire pour obtenir par courriel les dernières nouvelles et mises à jour du Syndicat. Visitez le site www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp pour vous abonner dès maintenant.

Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 251

/jrg scfp 1979/akm sepb 225

